

# LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS



LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>ADRESSER</b><br>toutes les communications à<br><b>M. LAURENT CHAT</b><br>Secrétaire de la Rédaction. | <b>ADMINISTRATION ET RÉDACTION</b><br><b>LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON</b><br>Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.<br><b>RÉDACTION de 1 à 3 heures.</b> | <b>ABONNEMENTS</b><br>LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.<br>DÉPARTEMENTS     »     9 »<br>ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »<br><i>Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> Septembre 1893.</i> |
|---|--|--|

## SOMMAIRE

1894 (J. Lyonnet). — Chronique de l'Exposition (Bergeret). — L'Exposition et le Gouvernement (Laurent Chat). — Echos de l'Exposition. — Un Congrès d'Architecture (Laurent Chat). — L'Exposition collective des Coiffeurs. — L'Exposition ouvrière et le Gouvernement (V. Fagot). — Règlement général. — L'Algérie et la Tunisie. — L'Indo-Chine à l'Exposition de Lyon. — Tribune publique. — Chronique comptable. — Semaine théâtrale et Cirque.

## LYON-EXPOSITION

à ses Lecteurs et Amis

# 1894

L'ANNÉE qui se lève est pour nous, pour le *Lyon-Exposition*, la date mémorable ; c'est l'œuvre du grand tournoi pacifique dont la ville de Lyon va sortir victorieuse.

Vers ce but ont convergé tous nos efforts, ont concouru toutes nos forces ; l'Exposition de 1894 doit marquer une nouvelle étape dans la voie du progrès, la dernière en France avant que se lève l'aube radieuse du vingtième siècle.

Notre Exposition sera ce que nous l'aurons faite, ce que l'auront faite tous les Lyonnais. Issue d'une grande idée, elle marquera le réveil de nos mœurs commerciales et industrielles, elle fixera le point de départ d'une ère nouvelle où notre ville sera pour les voyageurs un lieu d'attractions et de plaisirs. A sa réputation d'austérité va faire place la renommée de ses fêtes ; celles de la réception des marins russes n'ont été qu'une répétition de ce que nous organiserons pour accueillir et pour retenir les étrangers. A cette heure, dans presque tous les points

de la France, Lyon excite l'attention ; une foule de concours nationaux s'y préparent, un grand nombre de congrès doivent s'y tenir, et pendant plusieurs mois, à divers intervalles, on pourra dire que dans nos murs bat le cœur même de la patrie.

Faire reprendre à l'antique Lugdunum la place primordiale qu'elle occupait dans les Gaules au temps où le Temple des Nations dressait ses portiques et ses arcades au-dessus de son enceinte, c'est là une belle vision que nous voyons et dont 1894 peut faire une réalité.

Paris est la capitale du monde, a-t-on dit bien souvent, mais Lyon est la capitale de la France. Que faut-il pour lui mériter ce titre ? Un peu d'effort, un peu de bonne volonté : donner accès à ce trop plein de vie qui rend les Parisiens et les Marseillais si affables, si agréables aux visiteurs.

L'Exposition de 1894 apportera dans notre ville — si elle réussit, et elle réussira, un appoint de bien-être extraordinaire. Elle la fera connaître à beaucoup qui l'ignorent ; elle montrera les puissantes qualités de nos commerçants, les trésors de son industrie, l'imagination de ses inventeurs. Elle retirera surtout de tant de dépenses des recettes qui lui permettront d'entreprendre et de créer de nouvelles merveilles.

Lyon est depuis longtemps, sans bruit, sans tapage, le grenier de la France et presque du monde. C'est ici que l'épargne entasse le plus et que l'économie devient discrètement richesse. Toutes les valeurs des cinq parties du monde trouvent un champ de récolte préparé dans le grand marché lyonnais. De là, bien des mécomptes, des pertes fantastiques, soit qu'il s'agisse du krack de l'Union Générale, de celui des cuivres, des titres Argentins, Espagnols ou Portugais, etc.

Un autre pays s'épuiserait rapidement à de pareilles secousses ; le crédit de notre place demeure aussi ferme, et c'est à peine si l'on s'aperçoit, par un léger ralentissement des achats dans les magasins de luxe, que la

ville a été éprouvée à elle seule presque autant qu'une grande nation.

Le moindre effort la relève, répare les brèches, remplit les coffres, et l'Exposition de 1894 est un de ces efforts-là. En distribuant de nouveaux millions aux Lyonnais, elle suscitera des fièvres nouvelles, des tentatives nombreuses dont se ressentiront aussi bien les autres villes de France que nos colonies, car l'action lyonnaise ne se limite pas à nos frontières.

Pendant plusieurs années, nous devons, dans toutes les classes, ressentir les bienfaits de la grande manifestation commerciale dont nous saluons aujourd'hui la date, et c'est pourquoi nous ne pensons pas pouvoir former meilleur vœu dans l'intérêt de nos lecteurs, que de leur souhaiter, à l'occasion du premier de l'an, le grand succès de l'Exposition de Lyon de 1894.

J. LYONNET.

## CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

### L'Exposition Coloniale.

LA délégation lyonnaise, composée de M. Ulysse Pila, de M. Berthélemy et de M. Faure, est rentrée à Lyon après avoir terminé son œuvre à Paris. De concert avec la députation, ces Messieurs ont visité successivement M. Casimir-Périer, président du Conseil et ministre des affaires étrangères ; M. Jonnart, ministre des travaux publics ; M. Raynal, ministre de l'intérieur ; M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux arts, et M. Doumer, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, et partout, comme précédemment au Commerce et aux Finances, les délégués et les représentants du Rhône ont reçu le plus bienveillant accueil et les démonstrations du plus vif intérêt pour tout ce qui touche à notre Exposition de 1894.

Beaux-Arts, Commerce, Industrie, Travaux Publics doivent recevoir la plus précieuse et la plus féconde impulsion et aussi, paraît-il,

la protection et les encouragements les plus efficaces.

La délégation a également rendu visite à M. le Président du Conseil municipal de Paris, et M. Alphonse Humbert qui, tout récemment, partageait avec l'Etat-Major de l'escadre russe, qu'il avait accompagné jusqu'ici, l'hospitalité fastueuse qui lui a été offerte par la ville de Lyon, et qui assistait à l'enthousiaste et patriotique inauguration de notre merveilleuse Coupole, M. Alphonse Humbert, disons-nous, a pensé qu'il était convenable, qu'il était utile, qu'il était digne, enfin, que Paris fut magnifiquement représenté à notre Exposition par un pavillon spécial. Et il paraît qu'il l'aura.

Mais ce qui dépassera toutes les prévisions, c'est, croyons-nous, la partie coloniale de l'Exposition. Aux trois pavillons, aux trois palais, dirons-nous plus justement, qui existent déjà et qui concernent l'Algérie, la Tunisie et l'Indo-Chine, M. le Sous-Secrétaire d'Etat veut en joindre deux autres ou, tout au moins, un qui les contiendrait tous les deux et qui seraient affectés à nos possessions de l'Afrique centrale et à celles de l'Océan pacifique.

On ne saurait trop approuver un tel projet qui réalisera la plus complète et la plus grande exposition coloniale qu'il soit possible d'imaginer. Une seule chose nous inquiète, comme pour le pavillon de Paris imaginé par M. Alphonse Humbert, c'est d'entendre encore parler au futur de travaux d'une telle importance, alors que quatre mois seulement nous séparent de l'ouverture de l'Exposition. Ce que nous en disons n'est pas pour détourner les bonnes volontés, mais il est grand temps de parler au futur *présent*, si l'on ne veut pas que ce soit bientôt au futur *passé*.

Il y a bien trois mois que l'on travaille aux bâtiments de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine, et ils ne sont pas terminés ; il est vrai qu'on avait le temps et qu'on pouvait en prendre à son aise, mais c'est égal, nous croyons qu'il faut se presser, si l'on veut arriver à doter le Parc de la Tête-d'Or des nouveaux palais projetés.

\*\*

Ce qui doit rassurer tous les intérêts et donner une grande confiance dans la réussite de notre Exposition lyonnaise, c'est que le branle est donné par la consécration officielle qu'elle a reçue, consécration qu'avec un peu de bonne volonté on peut faire remonter à la visite de l'Etat-Major russe à la Coupole, et l'on peut dire que partout, aujourd'hui, on s'occupe d'assurer sa grandeur et son éclat. C'est ainsi que le correspondant particulier du journal le *Temps*, en Indo-Chine, lui adresse d'Hanoï les renseignements les plus intéressants sur la manière dont le Tonkin et l'Annam s'apprentent à figurer dignement au milieu des splendeurs universelles qui seront centralisées à Lyon, en 1894. — Nous les donnons plus loin *in extenso*.

Au Tonkin, c'est sous la présidence du maire de Hanoï, qu'une commission a été instituée en vue de mettre en lumière les ri-

chesses du pays, de les grouper le mieux possible afin d'assurer leur succès, et la municipalité a voté une somme de cent mille francs rien que pour l'édification du palais dont il nous est donné d'admirer déjà la construction, reproduction exacte et fidèle d'une des plus grandes pagodes des environs de Hanoï. Ce palais qui est dit : palais du roi d'Annam, est un carré long, superposé à un carré large qui forme façade et qui a de 75 à 80 mètres.

En Annam, c'est la cour de Hué elle-même qui a pris la tête du mouvement ; elle a l'intention de faire une exposition spéciale de bijoux, broderies et objets d'art appartenant au roi et à la famille royale. En outre, et cela aussi bien en Annam qu'au Tonkin, il a été décidé que l'exposition d'Indo-Chine, tout en s'adressant aux artistes et aux amateurs de curiosités exotiques, n'aurait pas moins un caractère particulièrement utilitaire et pratique, s'adressant surtout à ceux, industriels ou commerçants, qui ont l'intention de nouer avec la colonie des relations d'affaires qui serviront de débouché aux produits français.

Nous trouverons là, grâce à l'élasticité naturelle à notre industrie, l'occasion de lutter avantageusement contre les produits que l'Allemagne et l'Angleterre font pénétrer dans l'immense presque indo-chinoise, car la province de Yunnan, si riche en minerais, aura une salle spéciale au palais de la Tête-d'Or, et l'on espère bien que le Siam lui-même y sera représenté.

Il ne faut pas oublier que la tendance générale, en Indo-Chine, est vers les produits français. On en a la preuve dans ce fait qui nous intéresse particulièrement : en 1888, la Cour de Hué qui, de tout temps, avait acheté ses soieries en Chine, ayant fait, sur les conseils du résident-général français, une commande de 600.000 francs de soieries au marché de Lyon, en éprouva une telle satisfaction que le roi d'Annam déclarait que : « Jamais on n'avait fait aussi bien en Chine. »

Après le succès retentissant que les produits de notre principale industrie lyonnaise viennent d'obtenir lors de la visite des russes, on peut juger des résultats qu'il est permis d'espérer pour notre Exposition de nos relations avec l'Indo-Chine. Il en sera de même pour la Tunisie et pour nos possessions de l'Afrique centrale : le Gabon, le Congo français, etc., y compris Madagascar, malgré la situation tendue qui existe en ce moment.

\*\*

Quoi qu'en disent les adversaires de « l'expansion coloniale », on est bien obligé cependant de reconnaître que tout ce qui touche à nos colonies a le don d'intéresser prodigieusement les populations. La foule qui se presse actuellement au parc de la Tête-d'Or oblique sensiblement à gauche, vers les palais coloniaux et principalement vers celui de l'Annam et du Tonkin. On sait que d'habiles ouvriers annamites, peintres, décorateurs, menuisiers, etc., travaillent à son ornementation en reproduisant fidèlement, non seule-

ment le style architectural, mais aussi l'aménagement intérieur des pagodes des bords du fleuve rouge et l'on cherche à saisir, à travers les interstices des planches qui servent de clôture, les faits et gestes de ces fiers insulaires que l'on a arrachés à la construction de la fameuse pagode dite du *Grand Bouddha* pour les attacher à la construction d'une autre pagode élevée sur les bords enchantés, mais dépourvus de crocodiles, — les crocodiles, ici, on les met dans les serres, — du parc de la Tête-d'Or !

C'est dans ce palais que seront groupés tous les produits envoyés : objets d'art, tissus, étoffes de toute sortes et jusqu'aux soieries qui nous font concurrence, car, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire dans une précédente chronique, le Tonkin s'est approprié nos graines de vers à soie (nous expliquerons comment dans un prochain article que nous consacrerons à cet objet), et ces graines ayant parfaitement réussi, Haiphong sera bientôt un petit Lyon pour le travail des produits de la sériciculture.

Autour de ce palais on établit un joli jardin tout planté de fleurs et d'arbustes exotiques qu'on est obligé d'acclimater dans des serres, et pour que notre Exposition n'ait rien à envier à celle de 1889, dont les pagodes Indoues et Cambodgiennes étaient habitées par des nègres authentiques envoyés par M. de Brazza, nous aurons aussi nos villages annamites avec leurs cases en pailiotes, où des familles indigènes fabriqueront, à la grande satisfaction des visiteurs et sous leurs yeux, les objets nécessaires à la vie usuelle de leur pays.

Nous espérons bien que l'administration des colonies, dans sa sollicitude, voudra bien mettre à la disposition de notre Exposition coloniale une série de cartes à une grande échelle, de nos possessions d'Outre-Mer qui augmenteront la richesse de cette curieuse exhibition.

Victor BERGERET.



## L'EXPOSITION

et le Gouvernement

**L'**EXPOSITION de Lyon vient d'entrer dans une phase nouvelle. Grâce à des démarches multiples, à des concours généreux suscités, il faut bien le dire, autant par la ténacité que des hommes dévoués ont mis à les réclamer, que par l'intérêt excité par l'œuvre lyonnaise, le gouvernement, aujourd'hui, semble vouloir nous témoigner de sa sympathie autrement que par de fraternels encouragements. Les crédits demandés ne sont pas encore votés, mais ils le seront. Ce qui nous remplit d'aise, pour l'instant, c'est que le nouveau ministère nous paraît avoir abandonné la politique étroite, mesquine, des seuls intérêts parisiens ; il semble persuadé que Lyon est un morceau de la patrie et il se déclare prêt à aider Lyon.

Dès aujourd'hui, on peut donc affirmer que c'est la France qui invite le monde entier à une lutte pacifique dont le siège sera à Lyon, et si l'on veut examiner de quelle façon ce concours effectif de l'Etat a été obtenu, on reconnaîtra qu'il est tout à l'honneur de ceux de nos concitoyens qui s'étaient donné pour mission de mener à bien une tâche ardue, pleine de périls.

Tant que le succès de l'Exposition n'était que problématique, le Conseil supérieur n'a compté que sur ses propres forces pour le rendre certain : M. le Maire de Lyon multiplie les circulaires, la Chambre de Commerce prend en mains toute une partie de l'œuvre, M. Ulysse Pila part en Algérie porter la bonne parole, M. Faure organise, on sait au prix de quels efforts, un concours spécial qui l'oblige à des démarches multiples auprès du ministère de l'agriculture comme auprès de la Direction des Domaines ; les présidents de groupes mettent tout leur dévouement à préparer d'importantes sections, le concessionnaire général engage de nouvelles équipes d'ouvriers pour que, par la majesté et l'avancement des travaux, l'œuvre s'affirme et en impose aux plus indifférents, aux plus sceptiques... et lorsque de cette somme inestimable de travail généreux et sans relâche naît une ère évidente de succès, lorsque la partie la plus aride de la besogne est terminée, lorsque l'état des exposants est assez brillant pour qu'on n'ait plus à craindre un échec, le Conseil supérieur délègue quelques-uns de ses membres à Paris. Ils vont de ministère en ministère, présentés et soutenus dans leurs revendications par toute la représentation du Rhône et montrent le travail accompli, le résultat obtenu. Et c'est alors que la réussite est assurée qu'on demande au gouvernement d'être à l'honneur ; on n'a pas voulu risquer de le compromettre dans les aléas d'une entreprise gigantesque ; on n'a pas voulu que quelque chose pût rejaillir sur lui d'un insuccès possible.

S'il y avait quelque témérité à agir ainsi, il y a de la grandeur à avoir acquis le but rêvé et, en donnant à l'Exposition de Lyon son appui officiel, le gouvernement a, sans nul doute, voulu récompenser tous les efforts, modestes ou évidents, d'une légion de personnes dévouées qui ont fourni, de la façon la plus active et la plus désintéressée, un labeur sans relâche, mais combien utile, combien productif !

Vienne aujourd'hui la subvention, qui permettra à la Chambre de Commerce de compléter son œuvre en organisant une Exposition des côtes africaines et de nos anciennes colonies, mais qui n'ajoutera rien à l'immense effet moral produit par la reconnaissance, comme œuvre bien française intéressant la France tout entière, de l'Exposition de Lyon par le gouvernement.

Lyon n'est pas ingrat et saura se souvenir de ceux qui l'ont aidé et qui auront eu l'honneur de collaborer à la plus vaste et la plus complète Exposition que la province ait tentée.

Laurent CHAT.

ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Les Bijoutiers lyonnais

M. le Maire de Lyon et M. Armand Caillat ont pris la peine de convoquer les fabricants bijoutiers lyonnais à une réunion générale de leur corporation. Quatre seulement de ces Messieurs ont eu la politesse de se déranger : MM. Gagneur, Louis Jost, Constantin et Laurent, successeur de Grogner-Arnaud.

Nous sommes aujourd'hui fixés sur le patriotisme des collègues de ces Messieurs qui, eux, auront au moins eu l'honneur d'avoir tout essayé pour triompher d'une indifférence inqualifiable.

\*\*

Horlogerie et Bijouterie

Voici que, dans ces deux industries, un mouvement important se dessine, à Paris, au profit de l'Exposition de Lyon.

Trois des plus importants fabricants de la capitale viennent de se mettre à la disposition du Conseil supérieur pour fournir à tous ceux qui les demanderaient des renseignements sur l'œuvre lyonnaise.

Ce premier pas était le plus difficile à franchir ; ceux-là mêmes qui viennent de nous donner cette preuve évidente de sympathie s'intéresseront de plus en plus à notre œuvre et ne ménageront ni leur temps, ni leurs peines pour que leurs efforts soient productifs.

Voici les noms de ces trois fabricants :

M. RODANET, président de la Chambre Syndicale de l'Horlogerie, 36, rue Vivienne.

M. HAAS, fabricant d'Horlogerie, 101, boulevard Sébastopol.

M. AUBRIOT, fabricant de Joaillerie, 52, rue Réaumur.

\*\*

La Clôture

On s'occupe, présentement, à séparer la partie du parc réservée à l'Exposition de celle laissée libre à la circulation du public. Pour arriver à ce résultat, on construit une barrière en planches jointes du plus déplorable effet. Il est bien évident que nous ne demandons pas qu'on élève des murs artistiquement décorés, mais nous tenons à dire dès aujourd'hui, pour qu'on ait le temps d'y remédier, combien cette clôture est disgracieuse et combien elle nuira à l'impression première en proflant, sur les monuments en général, une arête noire et banale qui ne saurait subsister.

Il ne manquerait plus qu'on s'avise, après ça, de saturer d'affiches cette palissade grossière ! Ce serait le comble du mauvais goût, et nous espérons bien qu'on ne donnera pas aux étrangers cette piètre idée ne nos sentiments artistiques.

Il y aurait un moyen, croyons-nous, d'atténuer le mauvais effet produit par cette clôture : ce serait de planter, tout autour, intérieurement et extérieurement, des arbustes vivaces qui la masqueraient en partie. Une plante par mètre ne grèverait pas beaucoup les charges déjà si importante du budget des dépenses, et cela donnerait un caractère gai et champêtre très intéressant au cadre de l'Exposition.

Les Tramways

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a adopté le projet de la Compagnie des Tramways tendant à un embranchement qui reliait la ligne de Perrache-Brotteaux à l'entrée de l'Exposition par la rue Tête-d'Or,

Nous nous félicitons de ce résultat obtenu, qui donne satisfaction au désir que nous avons maintes fois exprimé, ici même ; mais il nous paraît que, puisqu'on avait soulevé une question aussi importante que celle du transport des voyageurs par les rues perpendiculaires aux cours Morand et Vitton, on aurait pu l'étudier tout entière. Sans nul doute, la foule des voyageurs qui se rendront à pied à l'Exposition par le cours Morand et les rues transversales sera considérable. Or, encore une fois, veut-on admettre que ces piétons soient obligés de se heurter les pieds à des cailloux nécessaires à la Grand'Côte, c'est possible, mais fort désagréables en plein centre et qui attestent des progrès fort lents que l'industrie du pavage aurait faits à Lyon. Il ne faut cependant pas nous faire moquer de nous par les étrangers. Lyon n'est pas Arles et la seconde ville de France se doit à elle-même de montrer à ses hôtes des rues fréquentables et bien entretenues. Cette besogne, quelque coûteuse qu'elle soit, il faudra forcément la faire un jour : qu'on profite donc de l'Exposition pour l'exécuter, car la grande œuvre lyonnaise légitimera les lourds crédits qu'elle pourra exiger.

\*\*

La Rue de la République

Un aimable correspondant nous dit qu'on parle beaucoup, à propos de l'Exposition, de la décoration plus luxueuse de certains monuments, de l'achèvement de certains édifices, etc., mais qu'on pourrait en même temps songer à terminer des parties essentielles de la rue de la République. La plupart des allées de cette rue ont leurs sommiers absolument bruts ; ils attendent encore les sculptures qui devaient les compléter. Profitez donc de l'Exposition, Messieurs de la Société de la rue Impériale, pour faire terminer ces travaux.

\*\*

Le Comité de l'Exposition Tunisienne

Les membres du Comité chargé d'assister le Gouvernement dans l'organisation de l'Exposition de Lyon ont été choisis par cinq compagnies auxquelles a fait appel M. le Résident général. Ce sont :

MM. Terras, Dumont et Robert, désignés par la Chambre Consultative d'Agriculture.

MM. Targe, Charpin et Curtelin, désignés par la Chambre de Commerce du Nord.

MM. Demange, Liatard et Bena, désignés par la Chambre de Commerce du Sud.

MM. Aubé, Duvau et de Carnières, désignés par le Syndicat obligatoire des Viticulteurs.

MM. Azouz el Achaïchi, Amor el Atki et El Habib el Mastiri, désignés par le Comité du Syndicat agricole indigène.

\*\*

Exposition des vins 1894

Une Commission spéciale pour l'Exposition des vins, cidres et poirés, s'est réunie la semaine dernière à la préfecture du Rhône pour procéder au classement des vins destinés à

être admis au concours général agricole de Paris l'année prochaine.

Cette commission était composée de MM. Causse, Sornay, conseillers généraux, Deville, professeur départemental d'agriculture, Bender, ancien président de la société de viticulture, et Emile Genin, membre de la chambre syndicale des viticulteurs de France.



## UN CONGRÈS d'Architecture

à l'Exposition de Lyon.

DANS un précédent numéro, nous nous étonnions qu'on n'ait point encore songé à profiter de notre Exposition pour organiser, à Lyon, un Congrès d'Architecture. Or, nous apprenons que cette lacune sera vraisemblablement comblée.

La Société centrale d'Architecture, à Paris, tient chaque année un Congrès important, mais dont le siège est invariable; on pourrait peut-être s'étonner que ce Congrès ne se déplace pas et qu'il ne fasse pas bénéficier de sa présence des villes qui renferment des architectes d'une haute notoriété, mais c'est un peu le péché mignon de Messieurs les Parisiens d'être un tantinet égoïstes.

En tout cas, la Société Académique de Lyon n'a pas voulu susciter à sa sœur parisienne un rival gênant, ou une concurrence regrettable; d'un autre côté, elle comprenait combien il était nécessaire qu'elle participât, dans une mesure en rapport avec l'incontestable valeur de ses membres, à l'œuvre si importante qui touche aux plus chers intérêts de notre cité et qui fera l'admiration de tous les étrangers. Elle n'a pas voulu élever autel contre autel et son éminent et zélé président, M. Gaspard André, s'est borné à inviter la Société Centrale à déplacer pour une fois le siège de son Congrès annuel et à le fixer à Lyon pour 1894.

La Société Centrale a nommé une commission chargée d'examiner le projet soumis à son président, M. Daumet, et cette commission vient d'émettre un avis favorable. Nul doute que la Société tout entière, dans sa prochaine assemblée générale, ne ratifie ces conclusions.

En considérant ce fait comme acquis, nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative prise par la Société Académique de Lyon. Lyon a une école brillante, par le nombre et la qualité, d'architectes réputés; Lyon peut offrir à ses hôtes des monuments où leur science trouvera matière à s'exercer d'une façon profitable; Lyon est centre de régions où l'art architectural a enfanté des merveilles: Grenoble, Bourg, Chambéry, Nevers, Dijon, etc.; Lyon, enfin, va être le point de mire du monde entier, l'an prochain; le réflecteur qui renverra, sur toutes les nations, un peu de notre gloire: il était donc indispensable que l'architecture ait sa place parmi les Congrès qui s'y préparent, il était nécessaire que cette place fût de tout premier rang.

LAURENT CHAT.

### Exposition collective du Syndicat des Maîtres Coiffeurs de Lyon

Nous trouvons dans le « Guide pratique du Coiffeur » les renseignements suivants:

La liste des adhérents de l'Exposition collective a été arrêtée définitivement dans la réunion du Syndicat de mardi 19 décembre.

Le nombre des exposants est de six, lesquels occuperont 10 mètres superficiels dans le groupe

V, classe 21, et qui sont répartis comme il suit:

Un mètre à M. CHARBONNIER, coiffeur, rue de la Pyramide, 15;

Un mètre à M. DURAND, posticheur, rue Confort, 11;

Un mètre à M. VIBERT, coiffeur, rue de l'Hôtel de Ville, 47;

Deux mètres à M. PALEIRAC, coiffeur, rue St-Joseph, 32;

Deux mètres à MM. VIBERT et DESMOLS, coiffeurs, rue Jean de Tourne, 10;

Trois mètres à l'École lyonnaise de Coiffure.

Le Syndicat, en organisant cette Exposition collective, a voulu ajouter quelque chose au renom artistique de notre corporation lyonnaise.

Pour nos collègues qui tiendront à assister à notre grand Congrès et à notre grand Concours national et international de Coiffure, cette Exposition ne sera pas l'un des moindres attraits.

A côté de l'Exposition collective du Syndicat s'installeront des collègues hors Lyon. Les adhésions de MM. TRAMU, d'Aix, et FEUARDENT, de Genève; sont officielles, nous espérons que ce nombre s'augmentera encore.

On ne saurait trop louer le Syndicat des Maîtres-Coiffeurs d'avoir fait une active propagande en faveur de l'Exposition, laquelle, par sa réussite maintenant assurée, donnera au commerce et à l'industrie de notre ville un nouvel élément de prospérité.



## L'Exposition ouvrière et le Gouvernement.

Si les promesses faites aux délégués de la Commission exécutive des Syndicats ne viennent pas de la source où l'on a si longtemps et si abondamment puisé, l'eau bénite de cour, nous ne pouvons que nous féliciter du résultat obtenu; mais l'événement nous a démontré combien cette Commission a été bien inspirée en faisant elle-même ses affaires. La délégation du Conseil supérieur qui s'est rendue à Paris armée de toutes pièces pour solliciter toutes les subventions jugées nécessaires aux diverses sections de l'Exposition a bien, en effet, oublié l'Exposition ouvrière; ce sont des oublis que l'on peut faire, bien entendu car on ne saurait penser à tout et, comme disent les gones, quand on ne le fait pas exprès, ça ne compte pas!

Aujourd'hui, le gouvernement a promis son concours le plus absolu; il déposera et soutiendra lui-même une demande de crédits de 100.000 francs devant les Chambres et assure, d'ores et déjà, qu'un minimum de 50.000 francs sera accordé. Ce ne sont pas là de simples bruits, mais bien une certitude à peu près officielle. Donc tout est pour le mieux pour l'instant il ne nous reste plus qu'à attendre un vote définitif et un communiqué administratif; nous commençons bien à nous habituer à ces attentes perpétuelles; mais combien elles sont regrettables à cause du temps précieux qu'elles font perdre! Pour le cas qui nous intéresse, si nous avons pu agir en temps utile nous aurions eu — nous les aurons peut-être encore, mais la certitude s'est changée en aléa — les Trades-Union, les grandes associations Belges

et Américaines; et cela sans dépenser un sou de plus que ceux que nous dépenserons en faisant tout d'une façon hâtive et en nous trouvant forcés d'abandonner sur la route des concours précieux qui eussent donné à notre œuvre un attrait irrésistible.

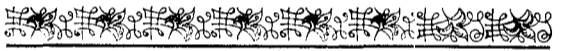
Nous rêvions de faire une pacifique manifestation du travail international se posant sans arrière pensée de haine quelconque, mais résolument et franchement, en face de la manifestation du capital international au service des riches industriels et commerçants. Aujourd'hui, il faut en rabattre, mais nous ne nous décourageons pas. La voie est tracée, les voyageurs sont prêts, les premiers pas sont faits; l'avenir élargira le chemin, grossira le bataillon des marcheurs et activera leur zèle. D'un autre côté, si la bonne volonté du pouvoir se maintient, si elle s'affirme d'une façon évidente peut-être comprendra-t-on, parmi les nôtres, qu'il y a plus à attendre de revendications positives, mais justes et loyales comme celle que nous inaugurons aujourd'hui, que des revendications nébuleuses, vagues ou exagérées dans lesquelles, à notre avis, on s'est trop cantonné jusque-là.

Prochainement, nous ferons l'historique des difficultés qu'a eues à surmonter la Commission d'initiative de notre section et donnerons la nomenclature de ses travaux.

V. FAGOT.

P.-S. — Au dernier moment, nous apprenons que le Conseil supérieur de l'Exposition a chaudement recommandé notre demande au Ministère. Nous ne saurions trop l'en remercier; il n'est jamais trop tard pour faire œuvre utile.

V. F.



### Exposition Ouvrière 1894

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL

L'Exposition ouvrière est composée de tous les syndicats lyonnais ayant donné leur adhésion, comme participants ou moralement.

Sont admis tous les syndicats des départements qui auront adressé une demande motivée à la Commission exécutive, avant une époque qui restera à déterminer par cette dernière.

Les écoles professionnelles syndicales ouvrières sont admises au même titre que les syndicats.

Toute association ouvrière qui adresserait une demande tendant à exposer le graphic de ses opérations ou ses œuvres, pourra être admise dans l'Exposition ouvrière, si l'emplacement réservé à celle-ci le permet; tous les frais incombant à cette admission et à l'organisation restent à sa charge; il leur sera, le cas échéant, réservé un emplacement spécial.

Les groupes exposants ayant indiqué en surface la place qui leur est nécessaire, la Commission exécutive procédera au classement et indiquera à chaque exposant la place qui lui est assignée.

Les installations sont aux frais et sous la responsabilité des syndicats exposants.

Sur tout objet fabriqué et vendu à l'Exposition, il sera perçu 10 0/0 sur les bénéfices pour couvrir les frais généraux.

Les réclamations concernant le classement devront être adressées à la Commission exécutive qui entendra les intéressés et statuera après enquête.

Toute nouvelle invention provenant d'ouvriers et exposée dans l'Exposition ouvrière sera garantie par elle; la Commission exécutive fera les démarches nécessaires auprès des pouvoirs publics pour assurer cette garantie.

Tous objets exposés qui seraient vendus ou primés ne seront livrables et ne pourront sortir de l'Exposition qu'après la clôture.

Les délégués des syndicats sont convoqués ordinairement tous les mois, par la voie de la presse et par les soins du secrétaire de la Commission exécutive.

DÉPARTEMENTS

Le classement se fera par industrie à la suite des industries similaires de Lyon.

Les produits des exposants des départements devront être rendus franco au local de l'administration de l'Exposition ouvrière. Le retour de ces objets s'effectuera à leurs frais par les soins de la Commission exécutive.

En cas d'envoi de délégués chargés d'organiser l'exposition de leurs œuvres par les syndicats des départements, ceux-ci seront admis au même titre que les délégués des syndicats lyonnais, notification des décisions prises leur sera communiquée par les soins du secrétaire de la Commission exécutive.

N.-B. — Adresser la Correspondance à la Commission exécutive : Bourse du Travail.



## L'Algérie et la Tunisie

La presse locale continue à parler de notre Exposition dans les termes les plus sympathiques; elle seconde ainsi vaillamment et patriotiquement les efforts du gouvernement général. On comprend, au nord de l'Afrique, quels profits l'Algérie et la Tunisie peuvent retirer d'une brillante participation à l'œuvre lyonnaise.

Les produits de ces contrées sont quelque peu tenus en suspicion par ceux-là même qui en pourraient le plus consommer; quand on pourra se rendre compte de visu de leurs qualités, cette méfiance injustifiée tombera d'elle-même et les rapports commerciaux entre la Mère-Patrie et sa grande colonie augmenteront dans de notables proportions.

Le *Moniteur de l'Algérie* du 18 décembre renseigne les viticulteurs sur les facilités qui leur sont accordées par le Comité départemental.

Les vins blancs ou rouges devront être contenus dans des bouteilles en verre clair (condition *sine qua non*) au nombre de dix par qualité de vin à exposer.

Une partie de ces échantillons est destinée à rester dans les vitrines de l'Exposition et l'autre à être conservée, à l'abri de toute altération, pour dégustation du Jury.

Toutes les bouteilles du même échantillon devront porter le nom du propriétaire et le même numéro d'ordre, si le propriétaire expose plusieurs échantillons. L'une d'elles portera en outre les quantités disponibles de l'échantillon représenté, la quantité récoltée et le prix de vente moyen des cinq dernières années.

Le Comité se charge des frais de transport, d'installation et de conservation des échantillons à l'Exposition.

Le 17 décembre, le *Republicain de Constantine* adressait un appel analogue dans les termes que voici :

M. le Commissaire général de l'Exposition coloniale de Lyon, a décidé que les collectivités de producteurs algériens, telles que les comices agricoles, seront admises à exposer en leur nom les produits de leur région, en ne payant qu'une seule inscription. Chaque individu conservera le droit de mettre son nom sur son produit, en sous titre, et concourra personnellement pour l'obtention des récompenses.

Par suite de cette faveur, les exposants qui se grouperont par région de comice agricole n'auront à payer qu'une somme insignifiante à titre de droit d'inscription; mais ils devront acquitter les droits d'emplacement au tarif prévu par l'article 18 du règlement général.

Le *Journal Tunisien* consacre les lignes suivantes à l'Exposition lyonnaise. On comprendra, en les lisant, quelle action importante elles peuvent produire sur les industriels de la Régence susceptible d'exposer :

Le Palais de l'Exposition Tunisienne à Lyon, est sur le point d'être achevé. Il est fort beau et ne manquera pas, dans quelques mois, d'attirer l'attention des visiteurs.

Une des façades de ce palais comprend huit boutiques qui sont à louer et où pourront être installées les différentes industries Tunisiennes,

dans le genre de ce qui a été fait à Paris, à l'Exposition Universelle de 1889.

En outre, le Gouvernement Tunisien est disposé à autoriser gratuitement des industriels Tunisiens à édifier, dans la partie du parc, qui entoure le palais tunisien, des kiosques, dont le plan devra lui être préalablement soumis.

On sait que le public européen est très amateur des objets et bibelots de ce pays et qu'il s'arrête volontiers devant ces installations pittoresques.

Les négociants ou industriels indigènes qui auraient l'intention d'ouvrir des boutiques à l'Exposition de Lyon, sont priés de faire connaître sans retard leur projet à M. le résident général.

L'idée émise et adoptée nous paraît excellente, et cette création d'un village tunisien tout artistique serait appelée à un succès extraordinaire. Diviser les divers produits de l'industrie tunisienne en pavillons spéciaux et isolés, serait donner une idée beaucoup plus précise des merveilles qu'elle produit qu'en les accumulant dans un seul local où, nécessairement, la plupart d'entre elles échapperaient à l'attention des visiteurs.

Enfin, la *Dépêche Tunisienne* consacre une bonne partie de son numéro du 23 décembre à notre Exposition. Nous reproduisons *in-extenso* le principal de ses articles, parce qu'il dit d'excellentes choses et que ce témoignage, venant de personnes qui n'ont aucun intérêt direct à la réussite de l'œuvre, ne saurait être suspect de complaisance.

L'EXPOSITION DE LYON

Le 22 décembre 1892, un décret de M. le Président de la République autorisait la Ville de Lyon à ouvrir, en 1894, une Exposition Universelle, Internationale et Coloniale dans le grand et superbe Parc de la Tête-d'Or.

Le plan représentant une immense coupole polygonale devant couvrir une superficie de 50.000 mètres carrés, pour l'exposition générale des produits; puis, pour les colonies, les arts libéraux, les beaux-arts, la guerre, les sociétés philanthropiques, l'agriculture, etc., des pavillons spéciaux séparés, disséminés dans les divers massifs ombragés du Parc.

Depuis l'époque de ce décret, les choses ont marché rapidement, les chantiers se sont ouverts, recevant incessamment des usines en pleine activité toute l'armature des palais qui s'élevaient avec une magique rapidité au milieu de l'emplacement choisi; des appels ont été adressés à tous les industriels de la France et de nos colonies susceptibles d'exposer, et ces appels ont emprunté un caractère incontestable de force morale aux signatures dont l'élite de la grande industrie et du haut commerce lyonnais les avaient revêtus. C'était la Ville de Lyon, elle-même, la cité du travail par excellence, qui convoquait à une grande fête toutes les villes laborieuses.

Il en est des Expositions industrielles comme de la publicité. Elles sont devenues une nécessité commerciale, comme l'envoi de voyageurs au loin, comme la distribution infinie de circulaires, de prospectus ou affiches. Elles sont une des formes les plus parfaites de la publicité commerciale, puisqu'elles mettent en rapport le consommateur et le producteur, pour ainsi dire sur les lieux mêmes de la production.

Elles font songer à ces immenses foires de l'antiquité et du moyen-âge, où les producteurs de toutes les nations venaient, à un jour donné, dans une ville désignée à l'avance, faire l'échange de tous les produits du monde entier. Les derniers vestiges de ces rendez-vous annuels semblent disparaître à Nijni-Novogorod, tandis que sous une forme nouvelle, plus conforme au génie moderne, la tradition paraît en revivre en Occident.

Mais jusqu'ici les capitales avaient eu le privilège de ces merveilleuses entreprises où la science et l'art se disputent la palme du progrès. En France, surtout, il ne semblait pas que rien de sérieux pût être osé hors de Paris.

Quelques essais timides, seulement, avaient été faits avant 1889. Trois grandes villes ont tenté l'organisation d'expositions industrielles, avec des ressources peu considérables: Rouen, le Havre et Toulouse. Le capital engagé ne dépassait pas un million.

Nulle part une tentative vraiment considérable n'avait été faite, jusqu'au moment où l'initiative prise par la Ville de Lyon est venue attirer l'attention publique.

Lyon est le centre d'une région trop industrielle pour que tous les exposants n'y trouvent pas la rémunération de leurs efforts par la création de nouveaux débouchés. Son Exposition sera un rendez-vous plus intime du travail; elle

sera aussi conçue d'une façon peut-être plus rationnelle au point de vue du commerce et de l'industrie. Elle ne possédera pas ce mirage et cet éclat qui firent le charme de l'Exposition de 1889; mais le visiteur y trouvera plus aisément ce qu'il cherche, et le produit exposé sera plus sûrement à sa place et sera mis en valeur par ce fait: qu'on n'ira pas trouver ailleurs qu'en lui-même l'attrait de l'Exposition.

Cela sera vrai surtout pour l'Exposition Coloniale.

L'idée qui a présidé au développement de l'Exposition Coloniale règne, on peut le dire, en maîtresse, sur l'Exposition générale et en règle l'ordonnance.

Elle veut que les produits exposés ne le soient pas seulement dans un arrangement propre à flatter les yeux, mais encore suivent des dispositions qui les fasse servir au profit commercial de nos compatriotes.

Pour nos Colonies, par exemple, ou pour les pays d'Orient, on ne rêve pas de ressusciter une rue du Caire quelconque: l'imitation serait déplorable et nécessairement inférieure; mais on a le souci de montrer ce que ces pays produisent et ce qu'ils consomment. Ce qu'ils produisent, afin, s'il est possible, de leur ouvrir en France un marché d'importation; ce qu'ils consomment, afin que le commerce français se rende compte de leurs besoins, de leurs goûts, de leurs habitudes, pour pouvoir livrer aux indigènes les articles qu'ils ont coutume d'acheter.

A ce titre, on pourra dire que l'Exposition coloniale de Lyon aura été, en même temps qu'une hardie innovation, une véritable révélation et une source de débouchés et de profits nouveaux.

L'Exposition de Lyon se pique d'être une véritable leçon de choses, non seulement pour le public des visiteurs, mais aussi pour les intéressés eux-mêmes.

Toutes les dispositions prises révèlent le désir de permettre à l'exposant de retirer de l'effort tenté le maximum d'utilité et d'avantages, en même temps que de faciliter à tous ceux qui le voudront le moyen de se mettre au courant de tous les progrès réalisés dans chaque industrie.

C'est, par exemple, la soierie avec une monographie complète de la soie; c'est la minoterie avec ses machines en activité; ce sont les forêts avec des démonstrations pratiques et concluantes sur le reboisement; ce sont les négociants en vins, avec leur laboratoire et leur chai modèle. Partout se retrouve la trace de la même préoccupation.

Cette préoccupation, qui est tout à l'honneur des organisateurs, peut avoir des résultats inattendus.

Il est certain qu'elle frappera, qu'elle a frappé déjà l'attention des représentants de la grande industrie et du haut commerce.

C'est à ce sentiment que l'Exposition doit, probablement, le nombre considérable d'adhésions qu'elle a obtenues des premières maisons de France, d'Italie, de toutes les nations étrangères, de nos Colonies.

La *Dépêche Tunisienne* enregistre également les appels des groupes, publie les tarifs de l'Exposition et le Règlement général. De plus, elle nous donne sur les produits tunisiens susceptibles d'être exposés des renseignements précieux, que nous reproduisons plus loin. Enfin, elle nous apprend de quelle façon est composé le Comité de l'Exposition tunisienne.

On voit quelle large part à la reconnaissance du Conseil supérieur ce journal a droit. La campagne intelligente et active qu'il mène a déjà porté ses fruits, et c'est d'une réunion pareille de concours généreux, d'une semblable entente entre les différents organes d'une même localité que réside le succès. Que ne pouvons-nous trouver, dans la presse française, pareille unanimité, sympathie aussi sincère.

### Les produits Tunisiens à l'Exposition de Lyon.

Le gouvernement du Protectorat, jugeant avec raison qu'une exposition coloniale comme celle qui va s'ouvrir à Lyon offrira aux producteurs, artisans et commerçants de la Régence, des débouchés inattendus, a voulu encourager cette vaste entreprise de tout son pouvoir.

Non seulement il facilitera aux exposants l'accès de l'exposition, en servant d'intermédiaire entre eux et la Direction de Lyon, en prenant à sa charge le transport des objets envoyés, non seulement il a voulu donner une forte impulsion à l'initiative privée, en instituant un Comité

chargé spécialement de l'aider dans l'organisation de l'exposition tunisienne, mais encore, se mettant résolument à la tête du mouvement, il exposera lui-même des échantillons des produits de toutes les régions de la Tunisie.

M. le Résident Général, M. le Directeur des Contrôles se sont adressés aux différents chefs de service, aux contrôleurs civils, à tous ceux, enfin, qui pouvaient contribuer à faire utilement connaître notre belle colonie.

Le Service des mines exposera des minerais, principalement des phosphates, qui sont une des ressources sur lesquelles on fonde le plus d'espérances, une des richesses du sol tunisien.

La Direction des forêts expédiera divers échantillons des essences susceptibles de fournir des produits à l'exportation. Chêne-liège : balles de liège de reproduction, liège en canons, balles de liège mâle, écorces à tan. Chêne Zéen : traverses de chemins de fer, douelles. Sumac : racines, branchettes et feuilles. Les autres essences forestières de la Tunisie ne sont guère susceptibles de fournir des produits à l'exportation.

Tous les contrôles de la Régence enverront des échantillons de céréales, blé et orge. La plupart, des échantillons d'olives et d'huiles.

Voici, du reste, la liste des principaux produits pouvant être un rapport pour l'exportation, telle qu'elle a été établie dans chaque arrondissement de contrôle.

DJERBA. Tissus : batania, grandes couvertures de 8 mètres sur 2, en laine et en soie; fraichia, couvertures de 2 m. 50 sur 2, en laine et en soie; fadela, étoffe pour vêtements, en laine blanche et en laine et soie; haouli; gandoura; schal; tellit, etc.

LE KEF. — Orge, blé, laine, minerais de zinc. Ces minerais, que l'on n'exploite que depuis peu, paraissent devoir donner d'excellents résultats.

SFAX. — Blé et orge, huile d'olive, éponges et poulpes, laines lavées et en suint, cordes d'alfa, alfa, amandes, fenouil, cumin, marjolaine, romarin, coloquinte.

Sfax doit, en outre, envoyer une collection d'olives de table d'espèces variées

TUNIS. — Blé, orge, fèves, ouvrages en alfa, tissus de laine, de soie et de coton, chéchias, sellerie, oranges, mandarines, citrons, huiles d'olive et de grignons, laines lavées et en suint, peaux, poils de chèvres, savons, vins, poteries, bijouterie arabe, nattes, couffins et zembils.

KAIROUAN. — Blé, orge, laines, peaux, tapis, huiles, feuille de tamarins.

C'est seulement la seconde fois, cette année, que ce produit est exploité. Il sert à faire une poudre tinctoriale, de couleur marron, nommée sumac, qui est mélangée au tan pour la coloration des cuirs. C'est sur Palerme qu'ont été dirigées, jusqu'à présent, ces feuilles de tamarin. Elles reviennent, à Palerme, à 5 francs le quintal et sont vendues sur place 14 fr. 50.

BIZERTE. — Céréales, laines, peaux, graines diverses, huiles d'olive et de grignons.

MEDJEL-BAB. — Blé, orge, fèves, graines de lin, poils de chèvres, alfa, miel, huiles, safran.

GROMBALIA. — Céréales, poteries, peaux de moutons, de chèvres, de bœufs, eau de fleur d'orange, de jasmin, de rose, huiles d'olive.

MAKTAR. — Blé, orge, tapis d'alfa.

GABÈS. — Peaux, laines, os, cornes, graines, dattes degla, horra, bser, Gabès et autres, alfa, teintures, tissus de soie, laines, poils et crins.

SOUSSE. — Peaux de bœufs, de moutons, de chèvres et de chameaux, céréales, laines, miel, huiles d'olive et de grignons, grignons, citrons, oranges, caroubes, piments, vins, vinaigres, alcools, cordages en alfa et en tresse, fil de laine, tissus, vêtements en drap brodé.

SOUK-EL-ARBA. — Céréales, peaux de chèvres, poils de chèvres, toisons, liège, tannin, traverses de chemins de fer, tissus, vannerie, sparterie, vins, marbres de Chemtou.

TOZEUR. — Dattes degla, dattes ordinaires, blé, orge, fèves, couvertures, tissus, alcool de datte, oranges, citrons, grenades, phosphates de chaux.

BÉJA. — Blé, orge, laine, poils de chèvres, calamine, sabots de Béja.

Les produits tunisiens envoyés à l'Exposition de Lyon pour les producteurs, industriels ou commerçants tunisiens, seront expédiés à la charge du Gouvernement tunisien.

## L'INDO-CHINE à l'Exposition de Lyon.

Le Tonkin et l'Annam s'apprentent à figurer dignement à la grande Exposition qui doit s'ouvrir à Lyon au mois de mai de

l'année prochaine. Une correspondance adressée d'Hanoï au *Temps* donne à ce sujet des renseignements très intéressants :

Une commission a déjà été instituée et fonctionne, sous la présidence du résident-maire de Hanoï, en vue de préparer le succès de ce projet, de réunir les produits et de mettre le mieux possible en lumière les richesses de la colonie. Il a été décidé en principe, d'ailleurs, par la commission, que l'exposition d'Annam et du Tonkin devait, pour répondre aux besoins de l'heure présente, conserver un caractère essentiellement utilitaire et pratique. Elle s'adressera sans doute aux artistes, aux amateurs de curiosités exotiques, mais s'adressera surtout aux industriels, aux négociants, à ceux qui veulent nouer avec la colonie des relations d'affaires et y chercher un débouché pour nos produits français.

A titre d'échantillons de coton cultivé dans la colonie, les tissus, les étoffes d'un usage courant et quotidien parmi les Annamites y tiendront une très grande place. On exposera même — et cette idée ne sera peut-être pas sans quelque profit — des types des objets d'importation que l'Allemagne et l'Angleterre font pénétrer ici et finissent par imposer aux indigènes. Il sera facile dès lors à nos industriels de voir de près les armes dont se servent leurs rivaux, et, avec l'élasticité naturelle à notre industrie, de faire mieux qu'eux.

Nous ne saurions oublier qu'en 1888, la cour de Hué qui, depuis des siècles, achetait ses soieries en Chine, fit, sur le conseil du résident français, une commande de 600.000 fr. de soieries au marché de Lyon. Des échantillons, des dessins avec indications précises furent envoyés de Hué, et quelques mois après l'industrie lyonnaise expédiait la commande, absolument conforme aux dessins et exécutée dans des conditions de précision et de fini qui faisaient dire au roi d'Annam : « Jamais on n'aurait fait aussi bien en Chine. »

L'espace réservé à l'Exposition de Lyon pour l'Annam et le Tonkin sera d'ailleurs considérable. La municipalité de Hanoï a voté une somme de cent mille francs, rien que pour la construction du palais dit du roi d'Annam, qui aura environ 75 ou 80 mètres de façade. D'habiles ouvriers annamites, peintres, menuisiers, décorateurs, travaillent à l'ornementation de ce palais, en reproduisant fidèlement le style d'une des plus grandes pagodes des environs de Hanoï. Fiers comme des artistes, ces gens étaient précisément en train de travailler ici à la reconstruction de la fameuse pagode dite du « Grand-Boudha », et on les détache de ces chantiers mêmes pour les envoyer à Lyon.

C'est dans ce palais que se trouveront groupés, avec tous les commentaires utiles, les produits envoyés : étoffes, tissus, soieries, objets d'art. On fabrique en ce moment dans la province de Bac-Ninh, des pièces de cuivre niellé argent qui étonneront sans doute les amateurs.

Dans le même palais, autour duquel sera disposé un joli jardin, fait de plantes et arbustes originaires du Tonkin, qui doivent être par avance acclimatés en serre, se trouvera une petite salle, dite salle royale, destinée à contenir les envois spéciaux faits par la cour de Hué, riches broderies, incrustations, bijoux, jades, objets de luxe de toutes espèces.

Si la cour veut vider ses coffres, quelque appauvris qu'ils soient aujourd'hui, elle en fera encore sortir des merveilles.

Nul doute qu'elle-même n'y mette quelque coquetterie, d'autant que le souvenir de la ville de Lyon lui est très sympathique et que le Comat compte encore quelques-uns de ses membres qui ont reçu dans cette vieille cité un très chaleureux accueil en 1889.

Une salle spéciale sera sans doute réservée au Yunnan, et l'on travaille actuellement à réunir les produits de cette intéressante province, particulièrement riche en minerais.

Enfin, non loin du palais, sera construit un village annamite avec ses cases en paillettes et son installation la plus authentique. Les indigènes y fabriqueront sous les yeux des visiteurs, des tissus et objets de leur pays. Ce sera la vie annamite surprise là dans toute sa vérité.

En un mot, on s'efforcera de donner un aperçu aussi complet que possible des ressources industrielles et commerciales de la colonie.

## TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons d'un exposant la lettre suivante, dont les critiques nous paraissent dignes d'examen :

Monsieur le Directeur,

Permettez à un exposant de vous faire part de quelques réflexions qu'une récente visite au Parc lui a suggérées.

Tout d'abord j'ai été frappé par la ridicule clôture qu'on élève pour séparer l'Exposition du Parc, et bien plus encore par la baraque rudimentaire qui doit servir, m'a-t-on dit, à remiser les voitures du tramway électrique.

Je ne suis pas de Lyon et je ne connaissais pas l'emplacement merveilleux réservé à l'Exposition, mais je dois vous dire que le bâtiment en question et la clôture produisent, à l'entrée, la plus détestable impression sur l'œil des visiteurs. N'aurait-on pas pu reculer de quelques mètres l'entrepôt des tramways ?

Ce n'est pas tout. L'effet d'ensemble de la Coupole est absolument compromis par les halles des chaudières et par la grande cheminée. N'aurait-on pu trouver un emplacement moins en vue ? le bord du lac, par exemple ? ou bien vers le parc aux daims ? Et puis ne craignez-vous pas aussi que le transport des combustibles qui sera nécessaire ne salisse désagréablement les alentours de la Coupole et les chemins qui y donnent accès ?

J'ajoute encore que l'éclairage de la Coupole est absolument insuffisant. Que sera-ce quand elle sera meublée ?

J'espère, Monsieur le Directeur, que vous ne verrez dans ces critiques que le légitime désir que j'ai de voir votre grande œuvre lyonnaise exempte de tous reproches et que vous voudrez bien accorder l'hospitalité à ces quelques lignes dans votre honorable journal.

Recevez mes saluts très distingués.

### Chronique comptable

## LA BALANCE DES COMPTES et son utilité.

La balance mensuelle, ou trimestrielle des comptes, est le seul moyen sûr et certain pouvant renseigner en cours d'exercice les négociants et industriels sur la marche de leurs affaires. Malheureusement ils sont bien rares les comptables qui mettent sous les yeux de leurs patrons, cette balance si nécessaire, ajoutons même indispensable.

En effet, les commerçants, négociants ou industriels, peuvent-ils sans inquiétude regarder l'horizon à parcourir entre deux exer-

cices, quand ils ne sont pas renseignés à des périodes fixes et assez rapprochées sur leurs affaires et leur situation ? Non, assurément non.

C'est donc à eux d'exiger aujourd'hui, ou plus que jamais le commerce est synonyme de prudence, la preuve de la justesse des comptes, révélée par la *balance*, ce qui leur permettra en même temps, par un examen de quelques instants, de connaître la position de chacun et leur situation en un mot.

Les comptables eux-mêmes, ceux qui ont l'amour et le souci de leur métier, ne devraient pas oublier que c'est par le moyen seul de la *balance* qu'ils peuvent faire apprécier leur science, prouvant ainsi aux chefs de maisons le contrôle de leur travail. Mais baste ! beaucoup s'en moquent, et après tout, disent-ils, *le temps c'est de l'argent et la balance un travail fort long et surtout ennuyeux*.....

Toute opération commerciale met simultanément deux comptes en mouvement : au débit de l'un et au crédit de l'autre ; ces comptes peuvent être des comptes de choses ou des comptes de personnes. C'est de cette dualité que le nom de **PARTIES DOUBLES** a été donné à la comptabilité, science exacte, donnant LA PERMANENCE DE LA BALANCE DES COMPTES.

C'est cette *balance*, cumulée d'innombrables mouvements aux débits et aux crédits des comptes, et dont les soldes établissent le bilan en fin d'exercice, dont nous demandons la confection mensuellement, ou tout au moins trimestriellement, pour qu'elle puisse renseigner le négociant et lui donner la confiance ou le tenir en éveil sur tel ou tel point de la marche de son entreprise.

Poussons plus loin notre examen et dressons une balance au hasard de la plume.

**Balance au 30 novembre.**

| Folios<br>au<br>G. L. | COMPTES                     | SOLDES  |         |
|-----------------------|-----------------------------|---------|---------|
|                       |                             | DÉBITS  | CRÉDITS |
| 1                     | Capital .....               | "       | 100.000 |
| 2                     | Caisse .....                | 26.000  | "       |
| 3                     | Portefeuille.....           | 10.000  | 1.000   |
| 4                     | Magasin-Matières.....       | 30.000  | 1.200   |
| 5                     | Magasin-Produits .....      | 100.000 | 20.000  |
| 6                     | Matériel et Ustensiles..... | 25.000  | "       |
| 7                     | Frais généraux.....         | 30.000  | 25.000  |
| 8                     | Acheteurs.....              | 153.000 | 30.000  |
| 9                     | Fournisseurs .....          | 17.000  | 75.800  |
|                       |                             | 385.000 | 385.000 |
|                       |                             |         | 153.000 |
|                       |                             |         | 153.000 |
|                       |                             |         | 453.000 |

Tout balance ; la somme des débits est égale à celle des crédits, et partant tout prouve que les écritures sont justes et qu'il n'y a eu ni omission, ni transports aux débits de ce qui appartenait aux crédits, et réciproquement. Donc, en présentant cette *balance*, le comptable peut répondre de ses écritures, car elles sont contrôlées par le journal général qui donne aussi les mêmes totaux.

Voilà qui est bien mais encore insuffisant, et il est nécessaire d'établir une coordination particulière de cette *balance*, la résumer en un mot sous forme de situation ou bilan et en tirer la situation, en un mot, le bénéfice ou la perte par approximation.

Nous avons dit précédemment que les soldes de la *balance générale*, en fin d'exercice, formaient le bilan ; alors même que certains comptes de la *balance* ci-dessus, comme de toutes celles faites en cours d'exercice, disparaissent à l'époque du règlement définitif des écritures, il n'en est pas moins utile d'établir la situation sous forme de bilan à certaines périodes fixes.

Ce n'est, d'ailleurs, pas une innovation : les grands établissements eux-mêmes publient un bilan mensuel qui, soi-disant, est fait pour renseigner le public et qui, à vrai dire, ne renseigne personne, et bien moins les comptables, gens particulièrement sceptiques en la matière. Si, au contraire, le compte bouteille à l'encre, intitulé : *Comptes d'ordres*, et figurant à l'actif et au passif était dépouillé et chaque compte qui le compose dénommé, nous pourrions y voir clair et l'analyser, autrement impossible de voir autre chose que des chiffres qui, certes, dénotent beaucoup d'ordre dans les écritures, mais rien de la prospérité ou de la décadence de l'entreprise. C'est fâcheux, avouons-le.

Un bilan représente à l'actif ce qui est dû à la maison par des tiers. Au passif, ce que la maison doit à des tiers.

Une balance en cours d'exercice ne peut donc pas représenter la situation exacte de l'entreprise si par une fiction basée, soit sur les existants en marchandises antérieures qui varient peu, soit par l'organe de livres de magasin par entrée et sortie tenus en règle, ce qui vaut infiniment mieux, on ne peut dire avec une approximation aussi suffisante que possible : *j'ai en magasin pour une somme de tant en marchandises*.

(A suivre).

**SEMAINE THÉÂTRALE**

Reprise de *Rigoletto*, au Grand-Théâtre, et grand succès par Mlle Thierry et M. Affre.

Mlle Thierry joint à une voix merveilleuse d'étendue, de timbre et de fraîcheur, un tempérament dramatique de premier ordre et une grande intelligence scénique ; l'expérience seule peut lui apprendre certaines choses qu'elle ignore encore : la modération dans la sonorité de la voix et la simplicité dans l'expression, mais telle qu'elle est, elle fait une Gilda juvénile extrêmement intéressante.

M. Affre est fort à son aise et use de ses vrais

moyens dans le duc de Mantoue ; on l'a applaudi très justement après les romances du 1<sup>er</sup> et du 4<sup>e</sup> acte, comme après son duo avec Gilda, où il a mis en relief ses qualités de chanteur élégant à voix délicate.

M. Ceste, franchement mauvais au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> actes, s'est quelque peu relevé au 3<sup>e</sup> ; cet artiste abuse d'une voix forte et d'un timbre vulgaire.

Mlle de Vila a correctement chanté Madeleine et M. Sylvestre a été convenable dans Sparafucile.

Un divertissement de M. Miguel : la *Reine des Blanchisseuses*, terminait la soirée.

On a fait un succès à Mlle Monge, toujours légère et gracieuse au possible, et à M. Natta, qui a réglé pour le corps de ballet des pas très intéressants.

La musique de M. Miquel est simple sans être banale et la mélodie y coule à foison.

\* \*

Aux Célestins, *Leurs Gigolettes* continuent à faire de jolies salles et les artistes, très en possession de leurs rôles, rivalisent d'entrain et de verve.

**CIRQUE RANCY**

Contrairement aux hirondelles qui nous reviennent chaque année avec le printemps, le Cirque Rancy nous revient avec la même ponctualité, mais avec l'arbre de Noël et les cadeaux du Jour de l'An.

Il a fait, samedi dernier, sa réouverture devant une salle tellement bondée de monde, qu'il était impossible de trouver une place, même debout, et que beaucoup de personnes ont dû se résigner à ne pas figurer parmi la brillante assemblée qui inaugurerait les soirées sportives de l'Avenue de Saxe.

Le public n'a pas été déçu dans ses espérances de satisfaction et le programme, qui ne comprenait pas moins de dix-sept numéros, faisait passer d'enchantement en enchantement.

L'espace nous manque pour entrer dans le détail de toutes ces merveilles, et nous nous contenterons de dire à nos lecteurs : courez-y avant qu'un autre spectacle ait changé l'affiche, car vous seriez trop au regret de n'avoir pas assisté aux exercices vraiment extraordinaires de l'équilibriste Little Joë ; de Wolloway sur son échelle vacillante ; de Pampelonne, le cheval-salamandre, présenté par M. Alphonse Rancy, en personne, et qui passe dans des cercles de feu avec la même facilité que la toute gracieuse Téora, la japonaise élégante et mignonne, descend du cintre debout en glissant sur la corde raide.

Notez que dans tout ceci, nous ne parlons, ni des grâces charmantes des sœurs Mathilde et Amalia Renz, ni de l'énergique souplesse de Burnell-Fillis, le champion des Jockeys, qui est à la voltige ce que James Fillis est à la haute école.

Nous ne pouvons pas terminer ce trop rapide compte-rendu sans dire un mot d'Arise, l'incomparable cycliste : bycycle, cycle, cycle rond, cycle cycle ovale, cycle aplati sur un tiers de sa circonférence, ce qui le rend presque triangulaire, tout lui est bon. Vous verrez que c'est lui qui trouvera la quadrature du cercle, et qu'un jour il nous apparaîtra sur un cycle carré. Ce ne sera pas le carré de l'hypoténuse, mais le carré de l'hippo... drome.

V. B.

**VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?**  
Voulez-vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser !

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, LYON.

**GRANDE MAISON DE FOURNITURES**  
**MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison**  
**F. MUSY** 71, Chemin de Baraban, 71  
 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

**SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES**

**A. LUMIÈRE & SES FILS**

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor  
 (Monplaisir-Lyon)

**PRIX DES PLAQUES**

|        |        |        |        |        |        |        |       |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| 9x12   | 9x18   | 11x15  | 12x16  | 13x18  | 12x20  | 15x21  | 15x22 |
| 3 fr.  | 4 fr.  | 4 fr.  | 4.20   | 4.50   | 5 fr.  | 6.75   | 7 fr. |
| 18x24  | 21x27  | 24x30  | 27x33  | 30x40  | 40x50  | 50x60  |       |
| 10 fr. | 14 fr. | 18 fr. | 22 fr. | 32 fr. | 55 fr. | 80 fr. |       |

**PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES**

PAPIER au CITRATE d'ARGENT  
 pour l'obtention d'épreuves positives  
 par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS  
**DIAMIDOPHÉNOL**  
 SULFITES DE SOUDE  
 Anhydre et cristallisé.  
 PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS  
 DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

**GUILLEMET** + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.

**LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON**

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



**La Source CACHAT**

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

**MANUFACTURE D'APPAREILS**

Pour le **GAZ** et **L'ÉLECTRICITÉ**

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

**BUGNOD & GARNIER**

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

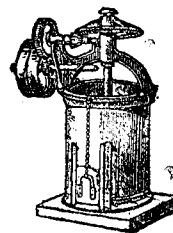
**J. DELACQUIS**

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

**PETITES AFFICHES**

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de  
 Publicité générale

**PARAISSENT LES MARDIS ET VENDREDIS**

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements } Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.  
 } Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

**OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS**

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur : **A. CAUDRON**

**79, Rue de la République, 79**

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-suar-Chlaronne).

**FINANCIÈRE**

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux  
 sous LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

**LYON - 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 - LYON**

Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires, Dotation pour les enfants.

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse.

**PRÉVOYANCE**

A LA

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux sous LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

**LYON - 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 - LYON**

TARIF A. — Polices de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

| VERSEMENTS MENSUELS | ou versement unique au comptant | Donne droit à | Et assure un capital de |
|---------------------|---------------------------------|---------------|-------------------------|
| 1 fr.               | 25 fr.                          | 5 pol.        | 500 fr.                 |
| 2 fr.               | 50 fr.                          | 10 "          | 1.000 "                 |
| 5 fr.               | 250 fr.                         | 50 "          | 5.000 "                 |
| 10 fr.              | 1.250 fr.                       | 250 "         | 25.000 "                |
| 25 fr.              | 2.500 fr.                       | 500 "         | 50.000 "                |
| 50 fr.              | 5.000 fr.                       | 1.000 "       | 100.000 "               |

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.

Le Gérant : A. RIBAUD.